AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

AFRICAN UNION

Unnão AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, B. P: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
E-Mail: SituationRoom@africa-union.org

REUNION DE HAUT NIVEAU DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES SUR "LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE: PARTENARIATS POUR MAINTENIR LA PAIX ET LA SECURITE REGIONALES"

26 SEPTEMBRE 2019

DISCOURS DE S.E. MOUSSA FAKI MAHAMAT, PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

Excellence Sergey Lavrov, Ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, Président du Conseil de Sécurité des Nations unies pour le mois de septembre 2019,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,

Distingués membres du Conseil de sécurité,

Mesdames et Messieurs,

1. Mes premiers mots s'adressent à vous Monsieur le Ministre de la Fédération de Russie, Président du Conseil pour vous remercier, et à travers vous, votre Gouvernement pour l'organisation de cette importante rencontre sur ***«L'état de la paix et de la sécurité en Afrique: Des partenariats pour renforcer la paix et la sécurité régionales***».

2. La paix en Afrique connaît des évolutions significatives en sens opposé. Nous avons parachevé l'élaboration d'une architecture de paix bien pensée et aux organes relativement efficaces. Dans un souci d'harmonie et de cohérence, cette architecture a combiné les efforts des organisations régionales, piliers de notre union, avec ceux de l'Union elle-même.

Sur le plan doctrinal, cette architecture a reflété un socle de valeurs partagées, articulé sur le double principe selon lequel les problèmes africains doivent être résolus par les Africains eux-mêmes et leurs charges doivent être supportée, pour l'essentiel, par les ressources propres à l'Afrique. C'est sur la base de ce double principe que l'Union africaine a proposé, ici même, au Conseil de sécurité et en dehors de cette honorable instance, un modèle original de financement des opérations africaines de maintien de la paix. Si le devoir impératif de l'Afrique lui impose de prendre en charge une partie significative de ce financement, cela ne saurait dispenser, en aucune manière, le Conseil de sécurité des Nations unies, seul

vrai responsable de la paix dans le monde, de ses obligations dans la prise en charge des financements de ses opérations sur les ressources éligibles de l'organisation universelle. Cette question est aujourd'hui au centre des préoccupations en matière de paix et de sécurité en Afrique.

3. Les facteurs menaçant la paix à l'échelle de l'Afrique rendent impérieux l'urgence des approches innovantes de réflexion sur ces facteurs et les voies et moyens les meilleurs pour y faire face avec efficacité. Les mécanismes traditionnels des réponses aux menaces à la paix, à la construction de la paix, au maintien de la paix, ne correspondent plus tout à fait aux nouvelles donnes. Le terrorisme sur toutes ses formes et les trafics illégaux de tout genre sont insaisissables par les modèles anciens. Les coûts, les lourdeurs bureaucratiques, les modes de fonctionnement et de redéploiement opérationnel et tactique de ces modèles, les rendent – disons- le franchement – inadaptés, inefficaces obsolètes. Le besoin d'un nouveau modèle doté de mécanisme juridique, politique, financier et opérationnel, mieux adapté au contexte social, culturel et religieux des sociétés africaines est à inventer.
L'Union africaine à mainte fois réitéré sa totale disponibilité à travailler avec les Nations unies, le Conseil de Sécurité en particulier, pour les avancées souhaitées sur le plan doctrinal et opérationnel. Je suis venu aujourd'hui réitérer cette constante disponibilité de l'Afrique.

4. Le panorama de la paix en Afrique met en évidence certaines incontestables *success stories*. La normalisation de la situation en RDC, en RCA par application des accords conclus sur les auspices de l'Union africaine, les avancées significatives de la paix et de la réconciliation du Soudan du Sud, une certaine stabilisation plutôt positive contre le terrorisme en Somalie et dans le pourtour de Bassin Tchad méritent d'être signalés. La dernière venue conclure cette série de réalisation est l'important succès de la médiation africaine au Soudan qui

a ouvert la voix à une transition démocratique apaisée et consensuelle dans ce pays.

5. Les progrès en matière de paix en Afrique ne doivent pas nous cacher cependant leurs fragilités et surtout les zones d'ombres qui continuent de ternir leur lumière.

6. Au Sahel, les efforts de la communauté internationale pour contenir et éradiquer le terrorisme ne donnent pas encore les résultats attendus puisque le phénomène continue de progresser et de menacer même des régions plus vastes que le seul nord du Mali.
Aussi, les pays du G5 Sahel se sont regroupés et ont décidé de mutualiser leurs ressources afin d'apporter les réponses idoines. Le soutien du Conseil de sécurité est ici essentiel. Je voudrais saisir cette occasion pour réitérer mes appels à une vraie efficace solidarité avec ces pays tant leur lutte contre la pauvreté et contre le cancer de cette région, le terrorisme, sont des préoccupations dignes de la solidarité internationale la plus agissante. Toute faiblesse de cette solidarité souhaitée, quel qu'en soit le prétexte serait un soutien à la progression de l'hydre terroriste. Celle-ci, au Sahel à tous le moins, s'est nourrie des fragmentations d'une autre crise africaine dont je voudrais, en guise de conclusion de mon propos, vous dire un mot: la crise libyenne.

7. La crise libyenne a été marquée, dès le départ, par une marginalisation frustrante de l'Afrique, à laquelle on a substitué une pluralité d'intervenants extérieurs au continent dont chacun, tout le monde le sait, poursuit un agenda qui lui est propre. Un peu moins d'une décennie, cette configuration du traitement du dossier libyen a montré ses totales limites puisse que la crise ne cesse de s'approfondir et les souffrances du peuple libyen ne font que perdurer. Il est temps d'arrêter ce processus infernal, insensé. Nous avons, vous et nous, l'obligation de reconsidérer collectivement cette situation et

d'expérimenter une autre nouvelle voie. Il nous faut, d'abord, clairement décider qu'il n'y a aucune solution militaire à cette crise. En conséquence, une application rigoureuse de l'embargo sur les armes qui continent de déferler de toutes parts sur le pays et permettre à ceux qui font la guerre de continuer à le faire en finançant leur armement sur les ressources propres de la Libye est une question d'une extrême urgence. Il nous faut, ensuite, engager un processus de négociations politiques authentiquement inclusif et aux termes rénovés afin de dessiner les contours d'une transition, démocratique et consensuelle, apte à faire face aux urgences humanitaires et à l'organisation des élections libres et transparentes, fondatrices d'une vraie légitimité politique dans ce pays.

8. Cette mission facile à formuler mais complexe, assurément, dans sa réalisation, requiert un mécanisme conjoint d'exécution pour la prendre en main. Dans la construction de ce nouveau mécanisme conjoint, il est impératif de mettre en relief la centralité de l'Afrique dans un dossier aussi africain que tous les autres à l'échelle du continent ou l'organisation continentale a apporté la preuve de sa compétence, de sa connaissance, de son expérience et de son génie propre. La centralité de l'Union africaine n'est pas une question d'égo ou d'amour propre. C'est une question de bon sens et de recherche d'efficacité et de résultats concrets. Pour la mettre en œuvre, l'Union africaine, qui n'a aucun agenda spécifique, ne cherche qu'une action collective fondée sur un partenariat respectueux et non de supplétif recevant des ordres. Il s'agit d'agir la main dans la main sur la base de valeurs communes dans le seul et unique intérêt de la paix, de la réconciliation et de la démocratie en Libye.

Je vous remercie.